

La curieuse myopie de l'Intérieur sur le cercle de jeu Concorde

Cette honorable maison vient d'être bouclée : en 2006, elle avait obtenu l'autorisation de rouvrir malgré les mises en garde policières.

POURQUOI le ministère de l'Intérieur - dirigé successivement par Sarkozy et Alliot-Marie - n'a-t-il tenu aucun compte, depuis dix-huit mois, des avertissements envoyés par différents services de police au sujet du cercle de jeu Concorde ?

Cet établissement parisien est aujourd'hui fermé, après une vaste enquête qui a débouché, en novembre dernier, sur l'ouverture d'une information judiciaire par le parquet de Marseille, pour travail au noir et blanchiment ». Depuis, une douzaine de personnes, dont certaines proches du milieu corse ou marseillais, mais aussi un banquier suisse et l'ex-gendarme de l'Élysée Paul Barriz, se sont retrouvées au ballon. Selon les enquêteurs, double comptabilité et détournements de fonds ont été mis au jour. Sans compter quelques dégâts collatéraux...

L'affaire, qui mobilise à présent cinq services de flics en Corse, à Marseille et à Paris, a commencé comme un polar. Le 4 avril 2006, une fusillade à la brasserie des Marronniers de Marseille fait trois morts, dont un caïd local, Farad Ber

rama. L'épluchage des coups de fil, après ce règlement de comptes entre bandes corses et maghrébines autour des machines à sous clandestines, permet de « loger » un acteur inattendu : Paul Lantieri. Propriétaire de boîtes de nuit et patron officieux, ou « directeur artistique », du cercle Concorde, dont il prépare alors la réouverture pour l'automne 2006.

Soutiens princiers sur tapis vert

Après la fusillade, Lantieri a déployé - par téléphone - des trésors de persuasion pour faire admettre en clinique privée Ange-Toussaint Federicci, truant émérite, qui avait reçu du plomb. A l'issue de plusieurs mois de traque et de recoupements, en janvier 2007, Federicci se fera pincer à Paris, et, dans la foulée, Lantieri sera interpellé. Mis en examen pour « recel et association de malfaiteurs », il ressort pourtant libre, à la surprise des enquêteurs, et s'en retourne à ses activités « artistiques ».

Entre-temps, en novembre 2006, le cercle avait rouvert ses portes. Malgré



cercles avaient été assassinés. Mais tant d'indulgence étonne quand même de la part du brave sénateur Trucs, qui connaît bien le dessous des cartes puisqu'il siège à la Commission supérieure des jeux, laquelle est consultée avant toute autorisation d'ouverture de cercle ou de casino.

La campagne présidentielle a au moins ralenti l'enquête. Voire contribué à diluer les soupçons ? En septembre dernier, la préfecture de police de Paris a fait savoir qu'elle restait défavorable au renouvellement de l'autorisation du cercle Concorde. Mais la ministre de l'Intérieur Alliot-Marie est passée outre.

de haut vol

Deux mois plus tard, la vague d'arrestations liée à l'enquête délie les langues. Des enquêteurs s'étonnent de la constante bienveillance des autorités. Des tribunes sur Internes, signées de journalistes et d'intellectuels, évoquent le lobbying - en faveur du cercle Concorde - d'« un sportif de très haut niveau proche de Cuiras », sans aller jusqu'à donner son nom. Celui de Bernard Laporte, familier du cercle de jeu parisien Haussmain et des casinos (voir encadré), est en revanche cité.

Conseiller de ce sous-ministre aux Sports, Franck Giovannucci est également mentionné dans ces critiques. De 2004 à 2007, il fut le directeur de cabinet de Roland Francisco, ex-président du conseil général de la Corse-du-Sud, qui s'était enrichi dans l'industrie du jeu et en dirigeant un cercle parisien. Tout comme son frère Marcel Francisco, l'« empereur des jeux », directeur du cercle Haussmain jusqu'à ce qu'il soit assassiné en 1982.

« Le ministre est certes concerné par l'application des directives européennes en matière de jeux, mais ni lui ni moi ne nous sommes occupés du cercle Concorde, indique Franck Giovannucci au "Carnard". Ces milieux sont très surveillés par la police. J'ai le sentiment que ceux qui veulent vraiment blanchir de l'argent ne viennent pas ici. »

On ne miserait pas sa chemise sur ce pari...

Les casinos misent sur Sarko...

DIRECTRICE du casino de Gujan-Mestras (Gironde), Frédérique Rugirez est pessimiste. Avant même de connaître le verdict de la Commission supérieure des jeux (CSD), qui vient de se réunir, elle l'annonçait : une fois de plus, son établissement n'obtiendra pas les machines à sous nécessaires à son équilibre financier.

Patronne de la Socodem, petite société cachottière - au regard des géants Barrière et Particule -, Frédérique Ruggieri voit, depuis 2004, ses demandes de bandits manchots régulièrement recalées, sous prétexte que le département en est saturé. Un argument que la

CSD n'oppose pas toujours aux casinos d'Arcachon (Particule) et de Bordeaux (Barrière). Ce dernier vient d'ailleurs d'obtenir un avis favorable pour 50 nouvelles machines...

En août 2005, au Pila, Frédérique Rugirez a eu un curieux échange avec Bernard Laporte, quand celui-ci n'était encore qu'entraîneur du XV de France... et déjà copain de Sarko. Version de la première Laporte lui a proposé une intervention de Sarkozy (alors ministre de l'Intérieur), moyennant 50 % des parts de son casino. Selon le second, c'était 10 %, et seulement pour rire. Expropriétaire de trois maisons de jeu dans la région, La

porte a une drôle de façon de manier l'humour. Et la justice a tout de même fait entendre, le 5 décembre dernier, Ruggieri, qui avait porté plainte pour « tentative d'extorsion de fonds ».

Laporte, a-t-elle expliqué aux enquêteurs, travaille main dans la main avec Particule, qui, en 2006, lui a vendu un casino dans les Alpes. Et tous deux possèdent des parts dans celui de La Tremblaie (Charente-Maritime). Particule a même songé à revendre à Laporte son établissement d'Arcachon, actuellement dirigé par un certain Gaston Grenadais, alias Enrico Mafias, autre (nouveau) pote du Président.

Décidément, les cachottiers ont leurs entrées en Sarkoland. Ainsi, Dominique Deseins, patron de Barrière, est un intime de Nicolas, et son lobbyiste attiré fut longtemps Frédéric Lefebvre, ex-conseiller du même et aujourd'hui député LUMP des Hauts-de-Seine. L'ancien ministre de l'Intérieur a d'ailleurs fait un joli cadeau à la profession : la polyvalence des personnels de casino, qui écorne le statut protégé de certains employés et permet d'envisager de sérieuses compressions de personnel.

Voilà qui compensera peut-être la fuite des fumeurs, désormais interdits de salle ?

les soupçons policiers - communiqués oralement et par écrit - sur la nature des actionnaires et sur la lutte opposant déjà deux familles corses pour le contrôle de l'établissement. Il est vrai que le clan Lantieri ne manque pas de soutiens. « Le Point » (7/12/2006) évoque la présence à l'inauguration de vedettes picole et couronnées, dont les princes de Hanovre, qui y ont « participé par amitié pour Lantieri, l'un des dirigeants de l'établissement ».

Tout baigne dans la joie et la bonne humeur. D'ailleurs, un rapport du sénateur LUMP de Toulon, François Trucs, paraissant à la même époque, expliquait que « le monde des casinos et des cercles de jeu est devenu très transparent [et que] la situation dans les cercles de jeu parisiens ne suscite ni critiques ni inquiétudes particulières ». Ces honorables établissements « respectent scrupuleusement la réglementation et ne posent strictement aucun problème à la police des jeux ». On n'est pas plus rassurant...

Certes, les temps ont changé depuis les années 80, quand trois patrons de